

RÈGLEMENT

Appel à candidatures ouvert du 1^{er} juin au 15 août 2019

1. OBJECTIF

Une allocation régionale de niveau master avec mobilité permet la mobilité d'un(e) étudiant(e) francophone d'un pays vers un autre pays de la région Asie-Pacifique, pour y suivre une formation francophone de niveau master.

2. CONDITIONS DE CANDIDATURES

Les étudiant(e)s ayant la nationalité d'un des pays indiqués ci-après sont éligibles à répondre à cet appel :

- | | | | |
|--------------|-------------|-----------------|-------------|
| 1. Cambodge | 2. Chine | 3. Corée du Sud | 4. Fidji |
| 5. Indonésie | 6. Japon | 7. Laos | 8. Mongolie |
| 9. Thaïlande | 10. Vanuatu | 11. Vietnam | |

Les étudiant(e)s doivent aussi faire une demande d'inscription auprès d'un des masters francophones accompagnés par l'AUF dont la liste est indiquée dans l'annexe 1 de ce document.

Seuls les étudiant(e)s qui souhaitent étudier dans un autre pays que le leur peuvent demander cette allocation. Les candidat(e)s qui souhaitent suivre une formation à l'intérieur de leur pays peuvent demander, sous certaines conditions, une [allocation régionale de niveau master sans mobilité](#).

Pour demander une allocation régionale de niveau master avec mobilité, le (la) candidat(e) doit :

- être francophone,
- avoir la nationalité d'un des pays indiqués ci-dessus,
- avoir moins de 40 ans (au plus tard à la date de clôture de l'appel à candidatures),
- compléter le dossier de candidature en ligne dans les délais impartis,
- produire l'ensemble des pièces demandées : diplômes, attestations officielles, relevé des notes, etc.
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée à l'AUF.

3. SÉLECTION DES CANDIDATURES

AVANT-PROPOS

Il est porté à l'attention des candidat(e)s que l'AUF n'est pas un établissement public ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur et de recherche. À ce titre, l'octroi d'une allocation régionale de niveau master n'implique pas le recrutement du bénéficiaire par l'AUF ou l'instauration d'une relation de travail ou d'un quelconque lien de subordination entre l'AUF et le candidat sélectionné. Cette allocation ne peut donc pas être apparentée à un salaire ou à une rémunération, sous quelque forme que ce soit, puisqu'elle n'est pas obtenue en contrepartie d'un travail accompli dans un lien de subordination avec l'AUF. La scolarité et les recherches du bénéficiaire restent régies par les règles en vigueur au sein de son établissement d'origine et/ou d'accueil. Par ailleurs, l'AUF n'exerce aucun pouvoir disciplinaire et de contrôle sur le bénéficiaire d'une allocation régionale de niveau master.

Tout(e) candidat(e) à une allocation régionale de niveau master avec mobilité de l'AUF est fortement incité(e) à rechercher d'autres apports lui permettant de combler tous les besoins rencontrés durant sa période de formation, particulièrement auprès de son établissement d'origine et/ou d'accueil.

PROCÉDURES

Les candidat(e)s doivent compléter le formulaire correspondant **EN LIGNE** (<https://formulaires.auf.org/>) dans les délais impartis. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Après examen de leur recevabilité, les dossiers seront soumis à la sélection par les instances compétentes de l'AUF. Les dossiers des candidats sont retenus sur la base de l'excellence de la candidature et à concurrence des financements disponibles.

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité pédagogique et scientifique du dossier (notes, motivation),
- le résultat de sélection des candidats inscrits aux masters francophones accompagnés par l'AUF dans la région Asie-Pacifique,
- l'opportunité du dossier de candidature pour le développement des universités des pays de la région,
- l'équilibre entre les sexes des candidats (priorité aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers),
- l'avis du responsable de la formation demandée.

4. MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les allocations sont accordées pour une durée maximale de 10 mois par année de formation. La période de mobilité est arrêtée par l'AUF qui tient compte, dans la mesure du possible, des souhaits du bénéficiaire.

Le renouvellement de l'allocation après la 1^{ère} année, pour le cas des formations sur 2 ans, est conditionné par l'admission en 2^{ème} année et la demande de renouvellement.

5. NATURE DU SOUTIEN FINANCIER DE L'AUF

LES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES COMPRENNENT EXCLUSIVEMENT ET AU MAXIMUM :

Un **titre de transport** émis par l'AUF et mis à la disposition de l'allocataire, lui permettant d'effectuer le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil, et le retour. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'AUF ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge).

Une **allocation mensuelle forfaitaire** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de l'allocation accordée et sous réserve de confirmation par l'établissement d'accueil de l'assiduité du bénéficiaire. Cette allocation est fixée à 250 dollars américains par mois pour l'année 2019-2020.

Une **assurance maladie, accident, rapatriement**, prise en charge par l'AUF (cette assurance n'exonère pas l'allocataire de souscrire à l'assurance étudiante obligatoire dans l'établissement).

L'allocataire devra en outre justifier des vaccinations et visas requis pour se rendre et résider pendant toute la durée de son allocation dans le pays d'accueil.

Une **prime d'installation**, de 150 dollars américains, versée une seule fois à l'arrivée dans le pays d'accueil.

Toutes les autres dépenses (frais de scolarité, droits d'inscription, logement, visa, vaccination, etc.) sont à la charge de l'allocataire.

L'allocataire s'engage à financer par ses propres moyens d'éventuels droits d'inscription levés par l'établissement d'accueil.

Si l'établissement d'origine et/ou d'accueil informe l'AUF de l'arrêt prématuré de la formation, ou si le (la) bénéficiaire ne répond plus aux conditions d'attribution de l'aide financière, l'AUF peut suspendre ou annuler les versements subséquents de cette aide financière.

6. OBLIGATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET D'ORIGINE DE L'ALLOCATAIRE S'ENGAGENT À :

- faire respecter par l'allocataire le présent règlement,
- informer, dans les meilleurs délais, les services de l'AUF de tout arrêt prématuré des études de l'allocataire,
- faire respecter par l'allocataire les lois et règlements en vigueur au sein du pays d'accueil, en particulier les dispositions qui s'appliquent à lui en matière d'entrée et de séjour sur le territoire,
- faire respecter par l'allocataire les règlements en vigueur au sein des établissements d'origine et d'accueil.

7. CALENDRIER

- 1^{er} juin 2019 : lancement et diffusion de l'appel à candidatures,
- 15 août 2019 : clôture de l'appel à candidatures,
- 1^{er} septembre 2019 : publication des résultats de l'appel à candidatures.

8. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être obligatoirement complété **EN LIGNE** (<https://formulaire.auf.org/>) dans les délais impartis. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire en pièces attachées) :

- Un curriculum vitae actualisé avec une photo d'identité,
- Une lettre de motivation,
- Une copie traduite du dossier de scolarité universitaire (avec notamment une copie du dernier diplôme obtenue et du relevé de notes),
- Une copie du passeport,
- Une copie des diplômes ou certifications de langue française. Si le candidat ne peut présenter aucune certification de langue française, un test de niveau pourra être organisé par l'AUF,
- Une copie de l'attestation d'admission au master francophone ou au moins un accord de principe signé par le responsable du master.

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être traduites et certifiées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement son rejet.

Aucun document, aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du présent dossier, même si l'appel à candidatures est encore ouvert. Aucun dossier de candidature envoyé par courrier postal ou télécopie ne sera accepté.

**CE DOSSIER NE CONCERNE QUE LA DEMANDE D'ALLOCATION.
IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE AUSSI UNE DEMANDE D'INSCRIPTION AUPRÈS DU MASTER CONCERNÉ
DONT LES COORDONNÉES SONT PRÉCISÉES DANS L'ANNEXE 1 CI-DESSOUS.**

ANNEXE 1 : LISTE DES FORMATIONS FRANCOPHONES DE NIVEAU MASTER ACCOMPAGNÉES PAR L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE

N°	Ville-pays	Université de délocalisation (Université d'accueil)	Université(s) partenaire(s) Université(s) d'origine(s)	Intitulé de la formation <i>(Cliquer sur l'intitulé de la formation pour accéder à son appel à recrutement)</i>	Contacts
1	Hanoi, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoi – Université des Sciences	Université de Toulon	Master 2 Min3D « Matériaux Innovants, Intelligents et Durables »	M. Pascal CARRIÈRE pascal.carriere@univ-tln.fr Mme CHU Ngoc Chau ngocchau79@yahoo.com
2	Hanoi, Vietnam	Université d'Architecture de Hanoi	École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse	Master DPEA « Projet Urbain, Patrimoine et Développement Durable »	Institut de la Formation et de la Coopération Internationale filieres.lmd@hau.edu.vn
3	Hanoi, Vietnam	Académie diplomatique du Vietnam	Université Jean Moulin Lyon 3	Master 2 Droit, Gestion et Économie, mention « Relations internationales », parcours recherche « Francophonie et Relations internationales »	Mme Hoai Trang PHAN-LABAYS trang.phan@univ-lyon3.fr M. NGUYEN Hoang Nhu Thanh adv-francophonie@dav.edu.vn
4	Hanoi, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoi – Faculté de Droit	Université de Bordeaux, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Toulouse 1 Capitole	Master 2 « Droit de la Coopération économique et des affaires internationales »	M. Christian GRELLOIS christian.grellois@gmail.com M. Victor POUX poux.victor@gmail.com M. PHAM Nguyen Hoang Long long.nantes@hotmail.com
5	Hanoi, Vietnam	École Supérieure de Commerce Extérieur	Université Rennes 2	Master 2 CREEA « Commerce et Relations Économiques Europe-Asie »	M. Marc LAUTIER marc.lautier@univ-rennes2.fr Mme VO Thu Trang trangvt@ftu.edu.vn
6	Hanoi, Vietnam	Université nationale du Vietnam à Hanoi – Institut Francophone International	Université de la Rochelle	Master « Informatique – Option Systèmes intelligents et Multimédia »	Centre de gestion des Programmes universitaires et des Formations continues etudes@ifi.edu.vn etudes.ifi@gmail.com
7			Université de Toulon	Master en Information - Communication, Spécialité Communication digitale et éditoriale	
8	Hanoi, Vietnam	École Supérieure de Transport et de Communication	Institut National des Sciences Appliquées de Rennes	Master Génie civil, Mécanique et Matériaux	M.DAO Duy Lam daoduylam@utc.edu.vn

N°	Ville-pays	Université de délocalisation (Université d'accueil)	Université(s) partenaire(s) Université(s) d'origine(s)	Intitulé de la formation (Cliquer sur l'intitulé de la formation pour accéder à son appel à recrutement)	Contacts
9	Danang, Vietnam	Université de Danang	Université Côte d'Azur	Master 2 « e-Tourisme »	Mme NGUYEN Thi Thanh Xuan nttxuan@dut.udn.vn
10	Nha Trang, Vietnam	Université de Nha Trang	Université de Perpignan, Université d'Orléans, Université d'Auvergne, Université de <i>Toulon</i>	Master « Gestion des entreprises et du tourisme »	Mme DO Thi Thanh Vinh vinhdtt@ntu.edu.vn Mme TRAN Thi Ai Cam camtta@ntu.edu.vn
11	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université de Droit de HoChiMinh-ville	Université Montesquieu-Bordeaux IV, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Toulouse 1 Capitole, Université Libre de Bruxelles	Master 2 « Droit international et comparé des affaires »	M. Laurent GROSCLAUDE laurent.grosclaude@univ-toulouse.fr Mme NGUYEN Thi Khanh Phuong ntkphuong@hcmulaw.edu.vn
12	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université nationale du Vietnam à HoChiMinh-ville – Université d'Économie et de Droit	Université Panthéon-Assas Paris 2	Master « Droit des affaires internationales »	Mme TRINH Ha Phuong phuongth@uel.edu.vn Mme VUONG Thi Thuy Dung dungvtt@uel.edu.vn
13	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université de Médecine et de Pharmacie de HoChiMinh-ville	Université d'Angers	Master 2 en Pharmacie, spécialité Nano-médecine (Le lien sera disponible plus tard)	Mme DO Thi Hong Tuoi hongtuoid99@gmail.com
14	HoChiMinh-ville, Vietnam	Université nationale du Vietnam à HoChiMinh-ville – Université des Sciences	Université Claude Bernard Lyon I	Master en Informatique (Le lien sera disponible plus tard)	M. THAI Le Vinh tlvinh@fit.hcmus.edu.vn
15	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale de Droit et des Sciences Économiques	Université Paris II Panthéon-Assas	Master « Droit international et comparé » parcours « Droit des affaires internationales »	M. Laurent MESMANN laurentmesmann@gmail.com Mlle. Sambo OEURN french.program.rule2@gmail.com
16	Phnom Penh, Cambodge	Université Royale des Beaux-Arts	Institut National des Langues et Civilisations Orientales	Master LLCER « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »	M. Joseph THACH joseph.thach@inalco.fr Mme Maïa NARDELLI manusastra.sedyl@inalco.fr
17	Phnom Penh, Cambodge	Institut de Technologie du Cambodge	Institut National des Sciences Appliquées de Rennes	Master francophone « Matériaux et Structures »	M. HAN Virak virak@itc.edu.kh / graduate@itc.edu.kh

N°	Ville-pays	Université de délocalisation (Université d'accueil)	Université(s) partenaire(s) Université(s) d'origine(s)	Intitulé de la formation <i>(Cliquer sur l'intitulé de la formation pour accéder à son appel à recrutement)</i>	Contacts
18	Phnom Penh, Cambodge	Institut National de l'Éducation	Université de Franche-Comté	Master d'Enseignement du français <i>(Le lien sera disponible plus tard)</i>	M. NY Ratha rathany.ine@gmail.com
19	Phnom Penh, Cambodge	Université des Sciences de la Santé du Cambodge	Université d'Aix-Marseille	Master international en Dermo-Cosmétologie	Mme KHAY Mom khay_mom@uhs.edu.kh
20	Port-Vila, Vanuatu		Université de la Nouvelle-Calédonie	Master mention « Gestion des territoires et développement local » (GTDL) Parcours « Aménagement et développement des territoires océaniques du Vanuatu » (ADTO-Van)	M. Jean-Marie FOTSING Jean-marie.fotsing@univ-nc.nc

ANNEXE 2 : CONTACTS DE L'AUF EN ASIE-PACIFIQUE ET DE SES ANTENNES

<p>Candidats</p> <ul style="list-style-type: none"> • du Nord, du Centre du Vietnam • des pays où il n'y a pas d'implantation de la DRAP 	<p>Direction régionale Asie-Pacifique Service des projets Salle 303, 8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam Téléphone : (84-24) 38 24 73 82</p> <p>Contacts : Mme LE Thi Minh Hong – Responsable de projets (le.thi.minh.hong@auf.org) Mme PHUNG Thi Thanh Tu – Chargée de projet (phung.thi.thanh.tu@auf.org)</p>
<p>Candidats du Sud du Vietnam</p>	<p>Campus numérique francophone de HôChiMinh-Ville (CNF de HCMV) Salle 4.2, 49, rue Nguyen Thi Minh Khai, District 1, HCMV, Vietnam Téléphone : (84-28) 38 27 95 50</p> <p>Contacts : M. NGUYEN Tan Dai – Responsable du CNF de HCMV (nguyen.tan.dai@auf.org) Mme VUONG Nguyen Minh Thu – Chargée de projet (vuong.nguyen.minh.thu@auf.org)</p>
<p>Candidats du Cambodge</p>	<p>Antenne de Phnom Penh Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365 Téléphone : (855) 23 883 135/136</p> <p>Contacts : M. Kravong IM – Responsable de l'antenne (kravong.im@auf.org) M. Sopheak CHEY – Chargé de projet (sopheak.chey@auf.org)</p>
<p>Candidats du Laos</p>	<p>Antenne de Vientiane Campus de Dongdok – Bâtiment A Université Nationale du Laos BP 7451, Vientiane, Laos Téléphone : (856) 21 77 18 00 / (856) 20 55 51 41 64</p> <p>Contacts : M. Antoine BLOMQVIST – Responsable de l'antenne (antoine.blomqvist@auf.org) M. Vannapha BOUPHAPANYA – Chargé de projet (vannapha.bouphapanya@auf.org)</p>
<p>Candidats du Pacifique</p>	<p>Antenne du Pacifique Avenue Léopold Sédar Senghor BP 227 Port-Vila, République du Vanuatu Téléphone : (678) 775 54 39</p> <p>Contacts : à préciser</p>